

Première inscription en Doctorat via ADUM
Année universitaire 2026-2027

Inscription à partir 23/06/2026

OBLIGATOIRE: veuillez envoyer un message à service.scolarité@obspm.fr pour informer de votre inscription.

La création de votre compte ADUM est obligatoire pour votre inscription en doctorat à l'Université PSL

1. Création de votre compte ADUM

Cliquez ici : <http://www.adum.fr/index.pl?site=PSL>

Définissez vos codes d'accès en entrant une adresse mail valide et un mot de passe

2. Création de votre profil ADUM

Complétez l'ensemble des rubriques en sauvegardant à chaque étape : les onglets passent au vert :



Onglet «Coordonnées»: renseignez comme adresse électronique principale votre adresse **mail d'établissement de préparation de thèse** et comme adresse électronique secondaire votre adresse **mail personnelle**.

Onglet « Rattachement administratif »:

Acquittez-vous de la CVEC (**105 euros** pour l'année universitaire 2025-2026) sur le site

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Attention, vous devez bien choisir le Crous de Paris

Déposez votre attestation de paiement de la CVEC au format PDF.

Si vous êtes exonéré (voir [cas particuliers](#)), déposez votre attestation d'exonération et **sauvegardez**.

Onglet « Déroulement Doctorat » > Encadrement de la thèse : les **codirecteurs** de thèse sont titulaires d'une HDR (habilitation à diriger des recherches). Dans le cas contraire, ce sont des **co-encadrants**.

Onglet « Gestion affichage » : si vous souhaitez que votre sujet de thèse apparaisse sur theses.fr, vous devez sélectionner « oui » dans « Affichage sur le Web ».

Onglet « Convention individuelle de formation »:

Renseignez toutes les sections du formulaire, et sauvegardez

Cliquez sur « **Je sou mets la convention individuelle de formation à mon directeur de thèse**

pour correction et avis »

Une fois, la convention validée, la télécharger , l'imprimer et la faire signer par votre directeur de thèse

3. Transmission de la demande de première inscription

Une fois tous les onglets passés au vert, cliquez sur le dernier onglet « **Je finalise la procédure** ». Vous devez ensuite cocher la case indiquant que vous avez **pris connaissance et accepté la Charte des thèses de PSL**, puis cliquer sur « **Transmission des données pour instruction du dossier** ».

Vos directeurs de thèse, de laboratoire et d'école doctorale vont alors pouvoir donner leur avis sur votre demande d'inscription.

Lorsque ces avis seront favorables, vous recevrez un mail vous invitant à régler vos droits d'inscription et à déposer votre fichier de documents obligatoires sur ADUM

4. Paiement des droits d'inscription

Le montant des droits d'inscription est fixé à **398 euros** (taux plein) pour l'année universitaire 2026-2027.

Pour un paiement en ligne par carte bancaire, aller dans la rubrique :paiement des frais de scolarité après avoir soumis votre dossier d'inscription complet

Pour un paiement par virement bancaire après avoir soumis votre dossier d' inscription complet **sur le compte IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0507 390 (BIC) TRPUFRP1**

Lors du virement, Merci d'indiquer la nature du virement en libellé en fonction de votre parcours ou situation comme ci-joints:

Doctorat Astrophysique + nom/prénom de l'étudiant

Doctorat Physique + nom/prénom de l'étudiant

Si vous n'indiquez pas la nature du virement, il nous sera impossible de l'identifier.

5. Dépôt des pièces obligatoires

Dans votre espace personnel :

Déposez votre photo d'identité (600x450, 50Ko max au format JPG) et votre CV au format PDF

Cliquez sur « **Déposer votre dossier d'inscription 2026-2027 au format PDF** »

Déposez un fichier PDF compilé comprenant tous les documents suivants **format portrait et dans l'ordre :**

- ☐ Copie d'une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport) RECTO/VERSO
- ☐ Curriculum Vitae
- ☐ Copie du diplôme permettant l'entrée en thèse
- ☐ Traduction certifiée conforme en français pour les diplômes étrangers
- ☐ Justificatif du financement de la thèse (contrat de travail, bourse, etc.)
- ☐ Attestation de responsabilité civile
- ☐ Copie de la Carte de sécurité sociale ou attestation d'assurance personnelle

Sauvegardez

Cliquez sur « **Déposer votre Convention Individuelle de Formation au format PDF** », déposez votre document signé par vous et votre directeur de thèse et **sauvegardez**.

Lorsque votre dossier et votre paiement auront été vérifiés et validés par le Service de la Scolarité, vous recevrez un mail automatique confirmant votre inscription en doctorat et aurez accès à un **certificat de scolarité** dans votre espace personnel, rubrique « Documents administratifs » > Inscription-Réinscription. Sinon, demandez le au Service Scolarité.

6. Point sur la Sécurité sociale

À partir du 1^{er} septembre 2019, le régime étudiant de sécurité sociale disparaît et tous les étudiants sont rattachés à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de leur lieu de résidence.

Si vous étiez inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français
Si vous avez un contrat de travail ou un contrat doctoral (étudiants français et internationaux)

Vous serez **automatiquement rattaché à la CPAM** sans démarche ni formalité particulière de votre part. Profitez-en tout de même pour vous créer un compte sur ameli.fr.

Si vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur français en 2026-2027 et que vous n'avez pas de contrat de travail ou de contrat doctoral

Renseignez-vous sur le site de campus France pour connaître les **démarches que vous devez effectuer** : <https://www.campusfrance.org/fr/je-m-inscris-a-la-securite-sociale>
